



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ATOUT
FRANCE

L'Agence de développement
touristique de la France

Baromètre des croisières maritimes françaises 2023

France destination croisière

Chiffres clés 2023

Contact : Jeanne Burnel
jeanne.burnel@atout-france.fr

- Les destinations de croisières françaises
- Contexte et caractéristiques des ports de croisières français
- **Chiffres clés 2023**
- Méthodologie

■ Les destinations de croisières françaises

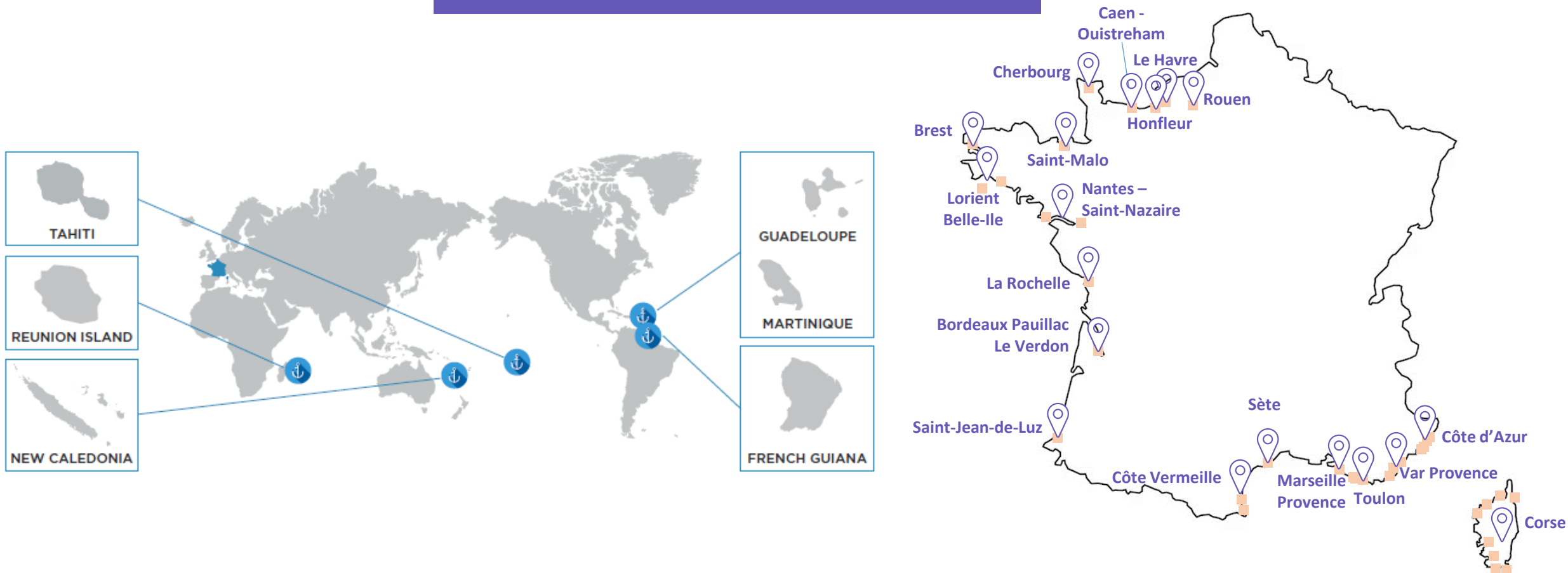
Les destinations de croisières françaises

30 Destinations



Les destinations de croisières françaises

Plus de 100 sites d'escales dans le monde





- Contexte et caractéristiques des ports de croisières français

Un contexte de reprise bien amorcée



Si en 2022, les destinations de croisières françaises étaient globalement toujours en baisse par rapport à 2019, **l'année 2023 semble être pour la grande majorité des ports une année de retour à la normale**. Les escales et les passagers en transit sont encore légèrement en-dessous des chiffres de 2019, mais les passagers en tête de ligne sont eux plus nombreux en 2023.



Les destinations de croisières métropolitaines, ont accueilli en 2023 plus de passagers en transit, plus d'escales et plus de passagers en tête de ligne qu'en 2022 et qu'en 2019. Les **destinations se déclarent donc globalement plutôt satisfaites de cette croissance** même si certains ports déclarent observer une légère baisse du nombre d'escales par rapport à 2022, où plusieurs reports dus à la crise avaient eu lieu. Dans certains ports, le constat est également fait que la taille et donc la capacité de passagers des bateaux est de plus en plus importante ; les taux de remplissage sont également meilleurs qu'en 2022.



Les destinations de croisières ultramarines, qui étaient encore fortement affectées par la crise du Covid en 2022, **ont pu amorcer une reprise de leur activité plus marquée en 2023**. Les performances sont encore légèrement en-dessous de celles de 2019, mais la croissance observée depuis l'année passée laisse espérer une activité encore plus importante en 2024.

Les ports de croisières investissent dans la qualité et le durable



Près des deux tiers des ports de croisières français disposent d'au moins un terminal de croisière dédié. Ces terminaux ont été construits entre 1940 et 2023, soit en moyenne en 2001 et en médiane en 2008.



L'alimentation électrique à quai est proposée dans cinq ports (deux sur la façade Atlantique et trois en Méditerranée) **et est prévue dans 15 autres ports** (cinq sur la façade Atlantique, huit en Méditerranée et deux dans les Caraïbes) ; **leurs mises en place effectives étant prévues entre 2024 et 2036.** Pour l'heure, les navires maritimes exploitent majoritairement 3 types de carburants différents : le HFO (Heavy Fuel Oil), le MGO (Marine Gasoil) et le MDO (Marine Diesel Oil, norme ISO 8217) qui est un mélange de MGO et de HFO.



6 ports imposent une limite du nombre de passager par bateau (cinq en Méditerranée et un dans l'océan Pacifique). **Et 9 ports imposent une limite du nombre d'escales par jour** (sept en Méditerranée et deux dans l'Atlantique).



7 ports ont déclaré accorder des incentives financières aux compagnies les plus vertueuses (ESI/Environmental Ship Index) : quatre en Méditerranée et trois dans la façade Atlantique.

Les ports de croisières investissent dans la qualité et le durable

28 destinations sont par ailleurs labellisées et/ou adhérentes à une charte environnementale :

- **Bordeaux** : Charte de bonnes pratiques environnementales de Bordeaux ;
- **Le Havre** : Label LNG ready ;
- **Caen** : Green Destinations pour l'Office de tourisme et la communauté urbaine ;
- **Lorient** : SAS Port de Commerce de Bretagne Sud est certifiée ISO 9001 (qualité), ISO 14001 ;
- **L'ensemble des destinations de croisière en Méditerranée** : Charte de la croisière durable en Méditerranée (DIRM MED) ;
- **Corse** : Partenariat avec Qualitair Corse pour le suivi de la qualité de l'air sur les quais des ports de Corse (*et Charte de la croisière durable en méditerranée (DIRM MED))*);
- **Toulon** : Certification « Ports propres » Green Bay (*et Charte de la croisière durable en méditerranée (DIRM MED))*)
- **Guadeloupe** : EcoPorts' environmental management standard certified by ESPO ;
- **Saint-Pierre-et-Miquelon** : Projet de charte du tourisme durable en cours ;
- **Polynésie** : GSTC Global Sustainable Tourism Council.

Bilan de la 1ere année d'application de la Charte Croisière Durable Méditerranée : les signataires de la charte couvrent 80% des escales des navires de croisière réalisées sur le littoral méditerranéen.

24 navires de croisière contrôlés par les inspecteurs de la sécurité des navires en poste au sein du Centre de Sécurité des Navires PACA-Corse : **aucune infraction relevée.**

En 2024, il est prévu de délivrer les premiers certificats de conformité aux navires audités qui ont atteint les objectifs fixés et des audits de suivi seront effectués pour accompagner les navires dans l'amélioration des résultats.

Chiffres clés 2023

Les croisières maritimes françaises en 2023



5,15 millions
arrivées de passagers en escale/transit
dans les destinations françaises

- 3%
par rapport à 2019
+ 67%
par rapport à 2022



1 million
passagers en tête de ligne
embarquant + débarquant

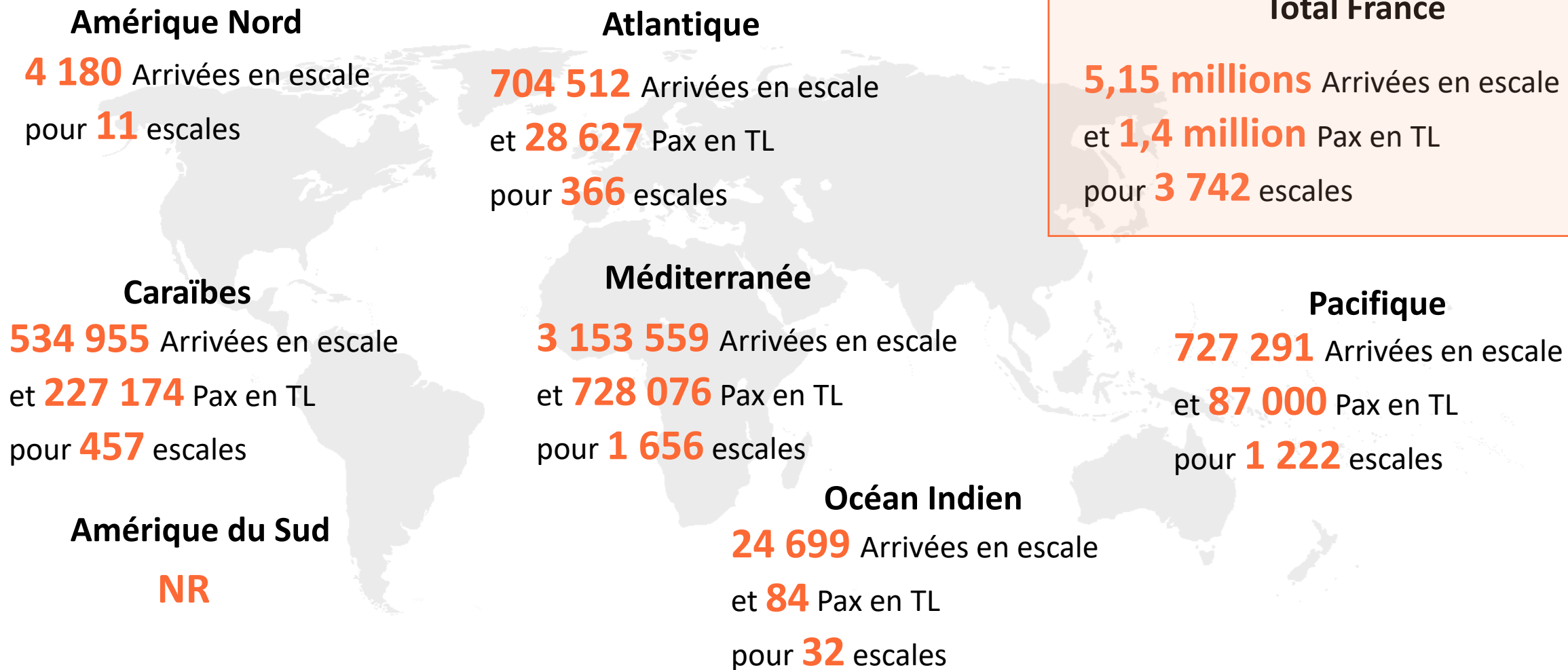
+ 22%
par rapport à 2019
+ 95%
par rapport à 2022



3 742 Escales

- 255
par rapport à 2019
+ 730
par rapport à 2022

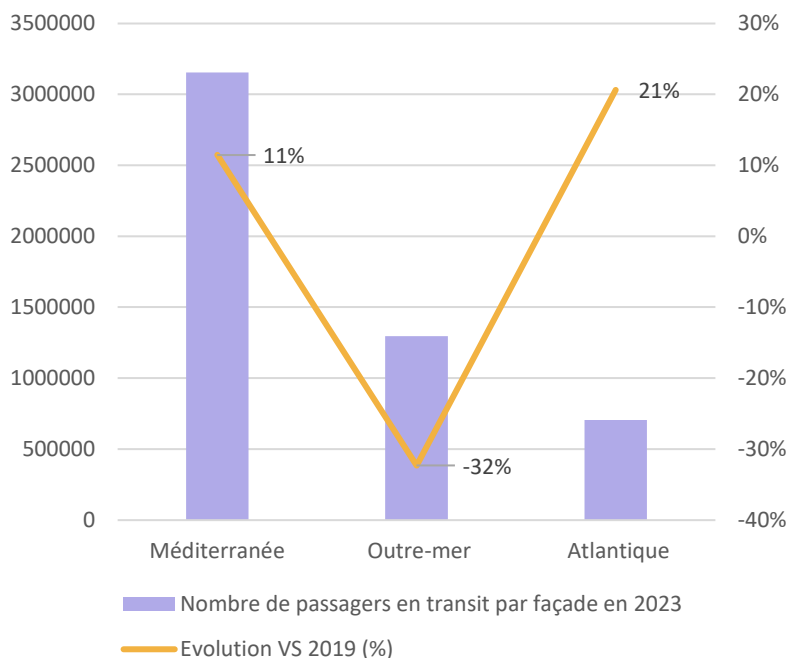
Chiffres clés 2023 des destinations croisières françaises par bassin de navigation



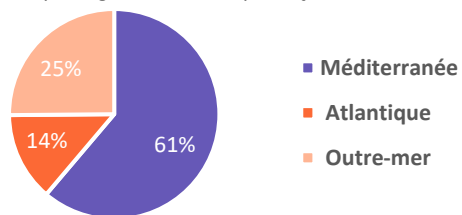
Baromètre des croisières maritimes françaises 2023

Fréquentation des destinations métropolitaines et d'outre-mer en 2023 VS 2019

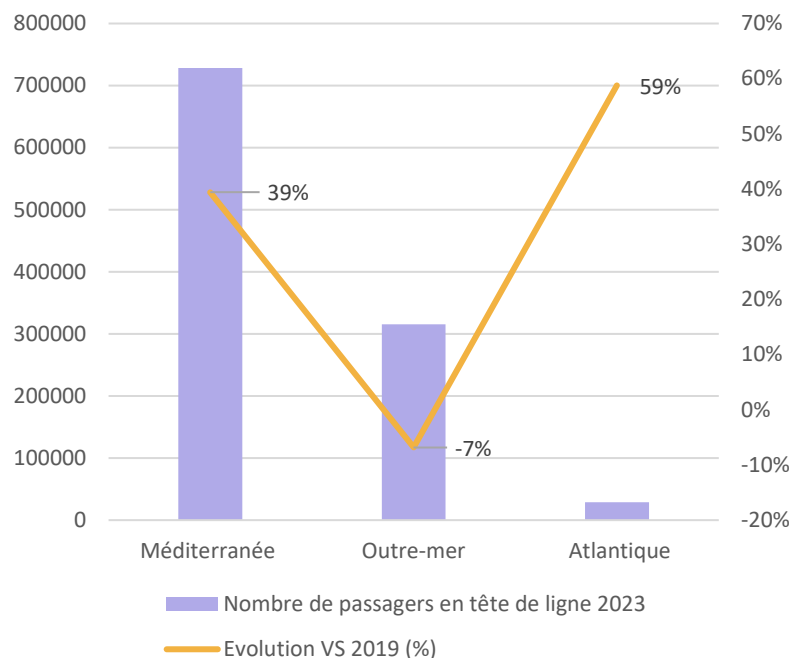
Nombre de passagers en transit par façade en 2023



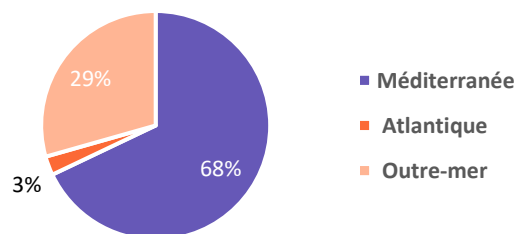
Part des passagers en transit par façade en 2023



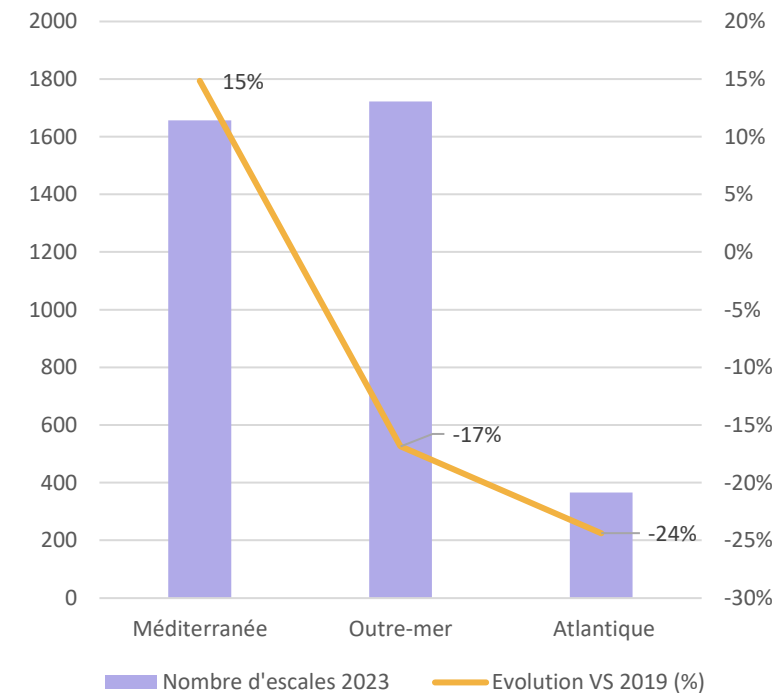
Nombre de passagers en tête de ligne par façade en 2023



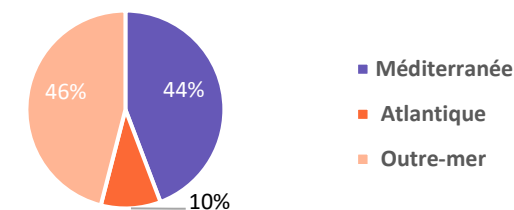
Part des passagers en tête de ligne par façade en 2023



Nombre d'escales par façade en 2023

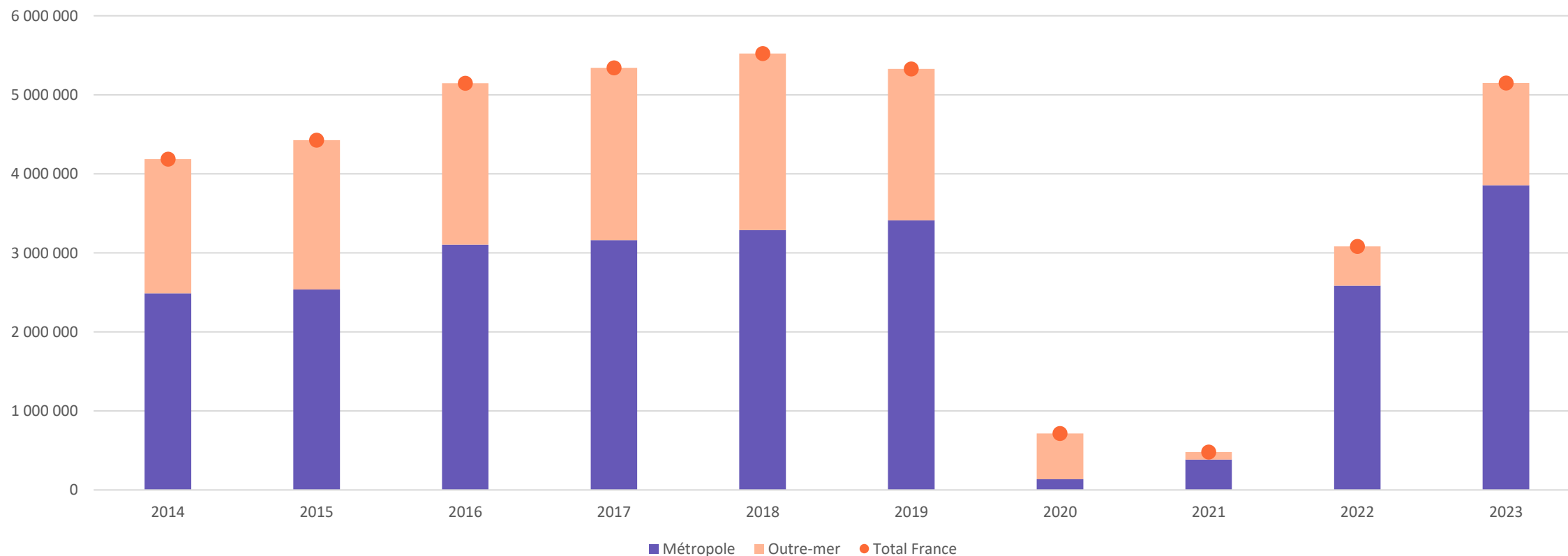


Part des escales par façade en 2023



* En raison d'une saison touristique différente de celle des ports métropolitains, les données des ports ultramarins et globales sont susceptibles d'évoluer.

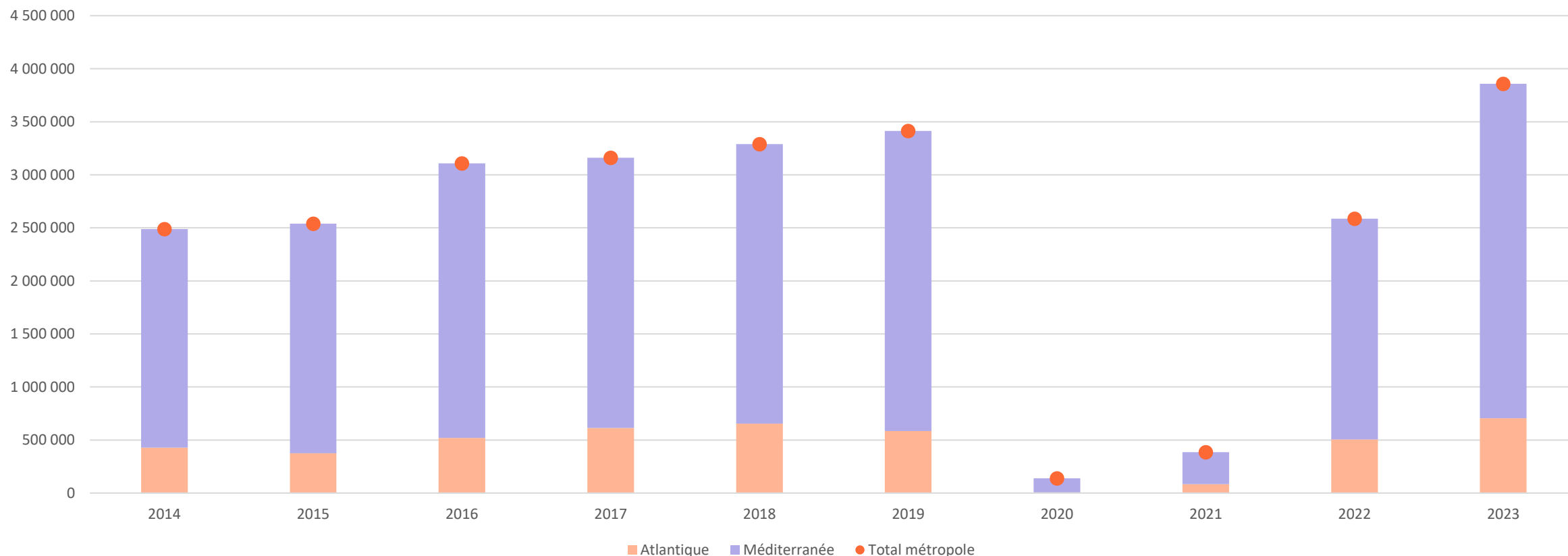
Evolution des arrivées de passagers en escale/transit en France depuis 2014



En 2023, plus de 5 millions d'arrivées de passagers en transit ont été enregistrées dans les ports de croisières français, soit une baisse de -3% par rapport à 2019 et une hausse de +67% par rapport à 2022. Les ports métropolitains ont accueilli plus de 3,8 millions d'arrivées de passagers en transit (+13% par rapport à 2019 et +49% par rapport à 2022) et les ports ultramarins près de 1,3 million (-33% par rapport à 2019 et +160% par rapport à 2022).

** En raison d'une saison touristique différente de celle des ports métropolitains, les données des ports ultramarins et globales sont susceptibles d'évoluer.*

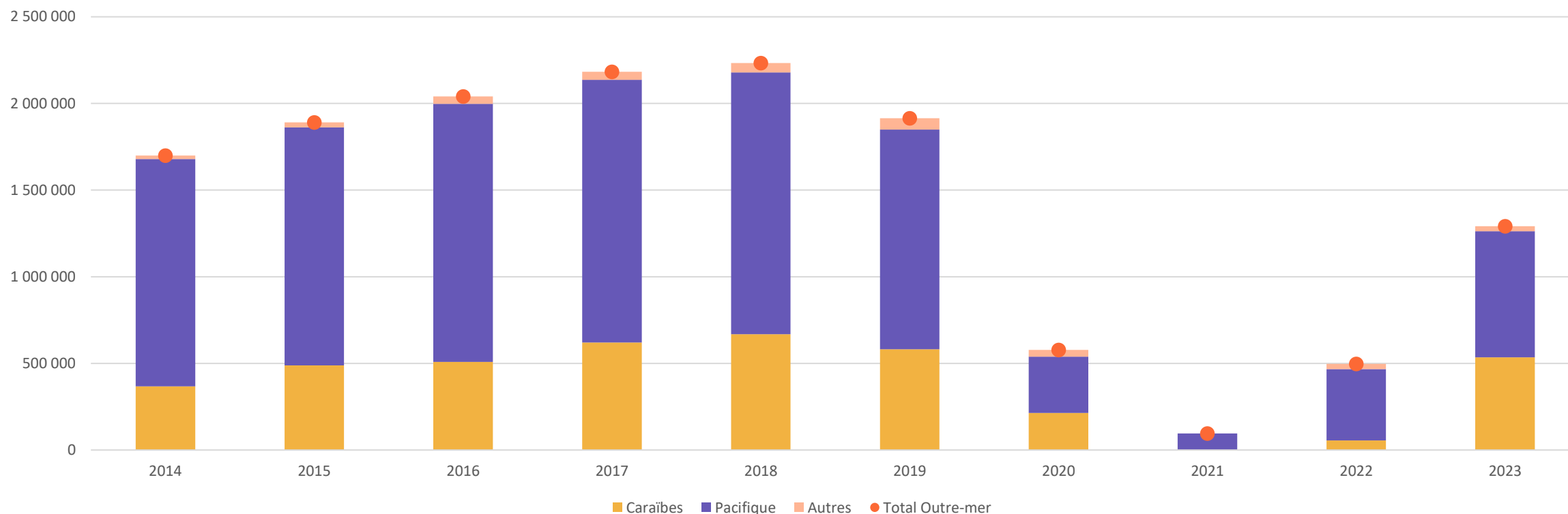
Evolution des arrivées de passagers en escale/transit en France métropolitaine depuis 2014



En 2023, les ports métropolitains ont accueilli plus de 3,8 millions de passagers en transit (+13% par rapport à 2019 et +49% par rapport à 2022). La façade Atlantique en a accueilli 704 500 (+21% par rapport à 2019 et +39% par rapport à 2022), et la Méditerranée 3 millions (+11% par rapport à 2019 et +52% par rapport à 2022).

Les passagers en transit des ports métropolitains en 2023 étaient majoritairement Allemands, Américains et Britanniques.

Evolution des arrivées de passagers en escale/transit en France ultramarine depuis 2014

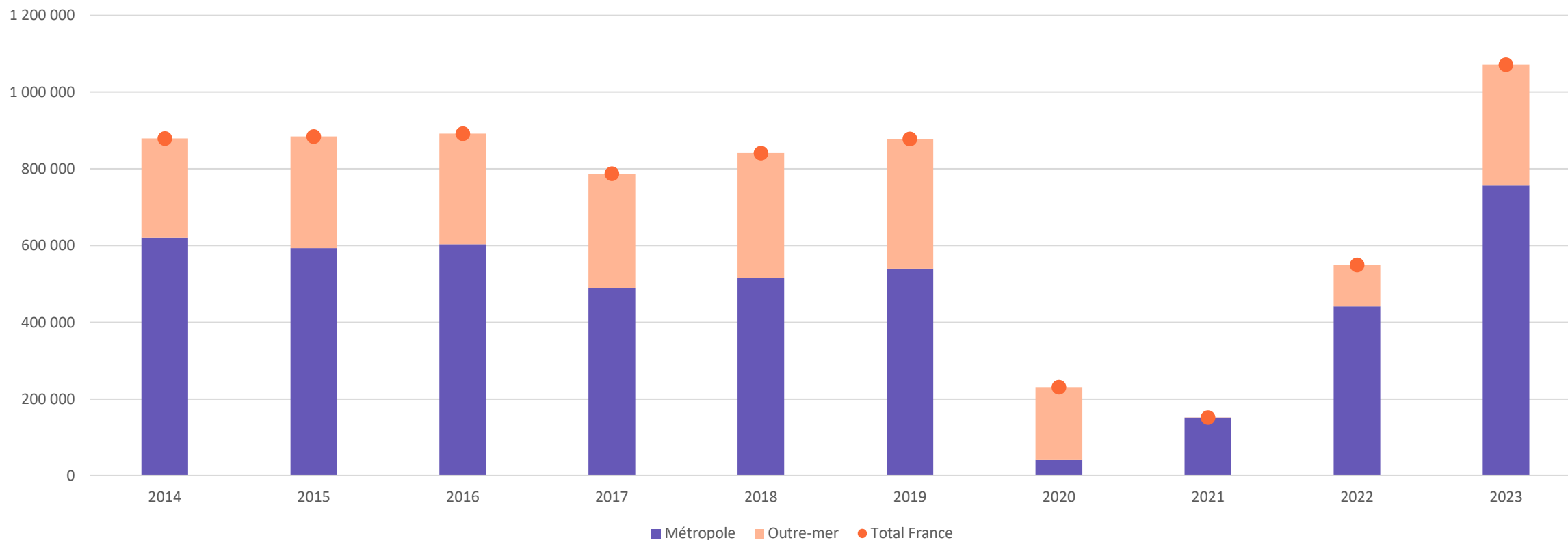


En 2023, les ports ultramarins ont accueilli près de 1,3 millions d'arrivées de passagers en transit* (-33% par rapport à 2019 et +160% par rapport à 2022), répartis en majorité dans le Pacifique avec plus de 727 000 passagers (-43% par rapport à 2019 et +77% par rapport à 2022) et les Caraïbes avec 534 000 arrivées de passagers (-8% par rapport à 2019 et +869% par rapport à 2022) et dans les autres bassins avec 28 000 arrivées de passagers (-56% par rapport à 2019 et -5% par rapport à 2022).

Les passagers en transit des ports ultramarins en 2023 étaient majoritairement Européens, Américains et Canadiens.

* En raison d'une saison touristique différente de celle des ports métropolitains, les données des ports ultramarins sont susceptibles d'évoluer.

Evolution des arrivées de passagers en tête de ligne en France depuis 2014



En 2023, plus d'1 million de passagers en tête de ligne ont été enregistrés dans les ports de croisières français, soit une hausse de +22% par rapport à 2019 et +95% par rapport à 2022. Les ports métropolitains ont accueilli plus de 756 000 passagers en tête de ligne (+40% par rapport à 2019 et +71% par rapport à 2022) et les ports ultramarins plus de 315 000 (-7% par rapport à 2019 et +190% par rapport à 2022).

* En raison d'une saison touristique différente de celle des ports métropolitains, les données des ports ultramarins et globales sont susceptibles d'évoluer.

Baromètre des croisières maritimes françaises 2023

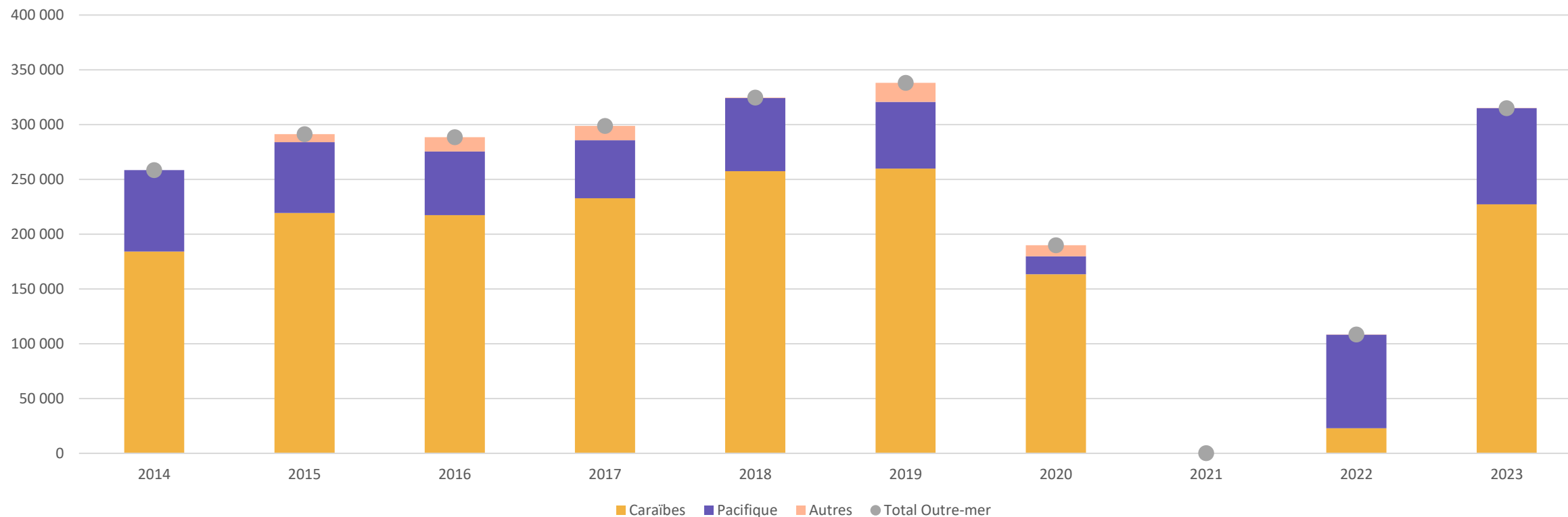
Evolution des arrivées de passagers en tête de ligne en France métropolitaine depuis 2014



En 2023, les ports métropolitains ont accueilli plus de 756 000 passagers en tête de ligne (+40% par rapport à 2019 et +71% par rapport à 2022). La façade Atlantique en a accueilli 28 000 (+59% par rapport à 2019 et +133% par rapport à 2022), et la Méditerranée 728 000 (+39% par rapport à 2019 et +70% par rapport à 2022).

Baromètre des croisières maritimes françaises 2023

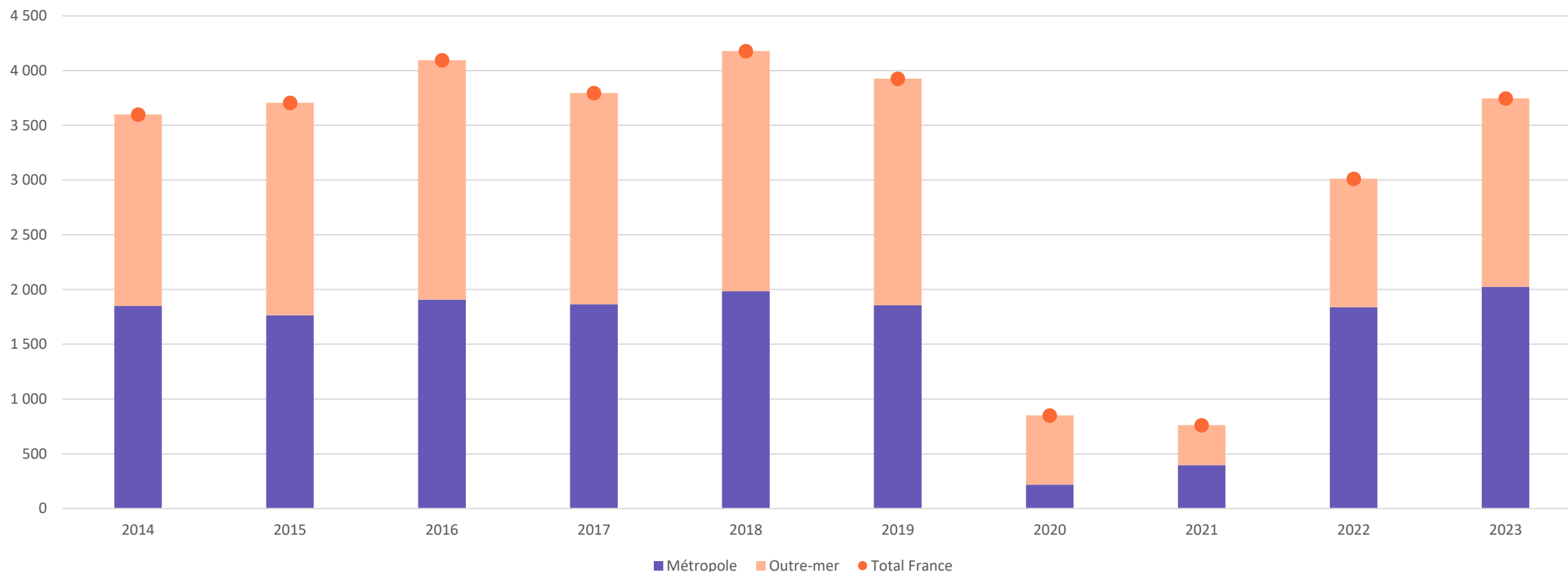
Evolution des arrivées de passagers en tête de ligne en France ultramarine depuis 2014



En 2023, les ports ultramarins ont accueilli plus de 315 000 passagers en tête de ligne* (-7% par rapport à 2019 et +190% par rapport à 2022), répartis en majorité dans les Caraïbes avec 227 000 passagers (+13% par rapport à 2019 et +889% par rapport à 2022), puis le Pacifique avec 87 800 passagers (+44% par rapport à 2019 et +3% par rapport à 2022) et dans les autres bassins avec moins de 100 passagers (-100% par rapport à 2019 et -69% par rapport à 2022).

* En raison d'une saison touristique différente de celle des ports métropolitains, les données des ports ultramarins sont susceptibles d'évoluer.

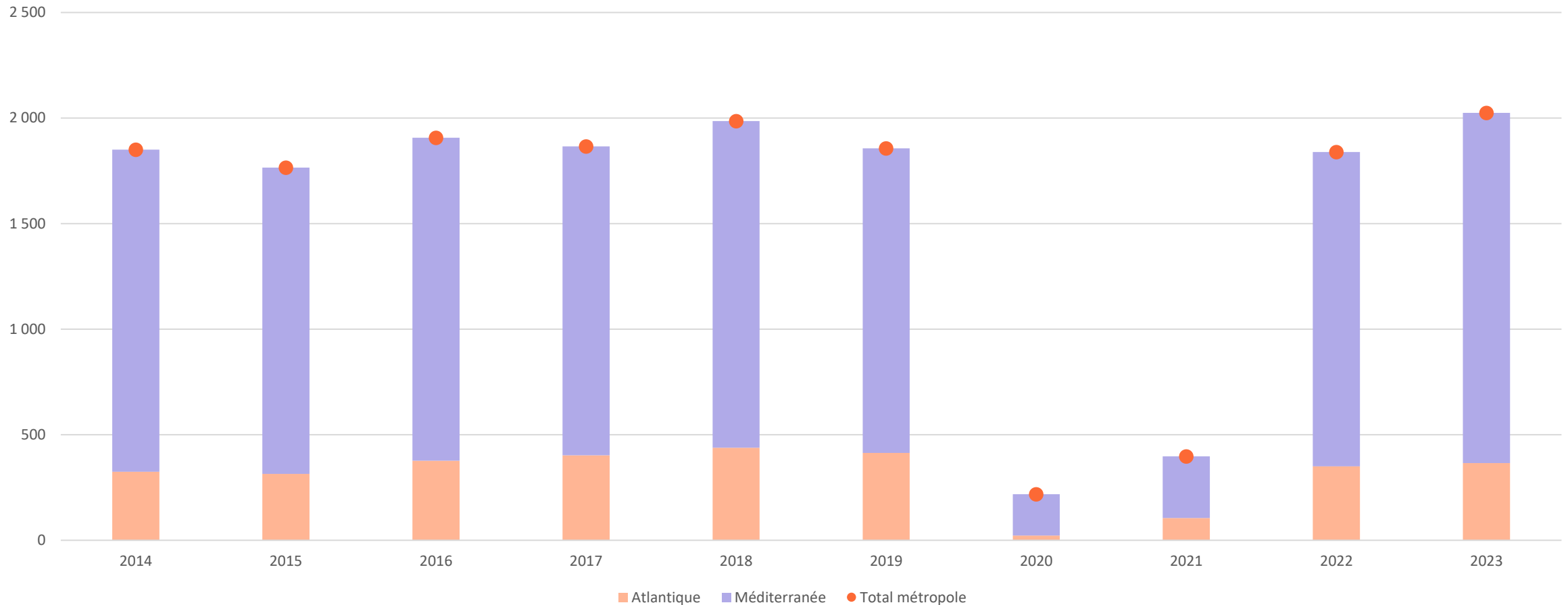
Evolution des escales en France depuis 2014



En 2023, plus de 3 700 escales ont été réalisées dans les ports de croisières français, soit une baisse de -6% par rapport à 2019 et une hausse de +24% par rapport à 2022. Les ports métropolitains ont accueilli plus de 2 000 escales (+5% par rapport à 2019 et +10% par rapport à 2022) et les ports ultramarins plus de 1 700 (-17% par rapport à 2019 et +47% par rapport à 2022).

* En raison d'une saison touristique différente de celle des ports métropolitains, les données des ports ultramarins et globales sont susceptibles d'évoluer.

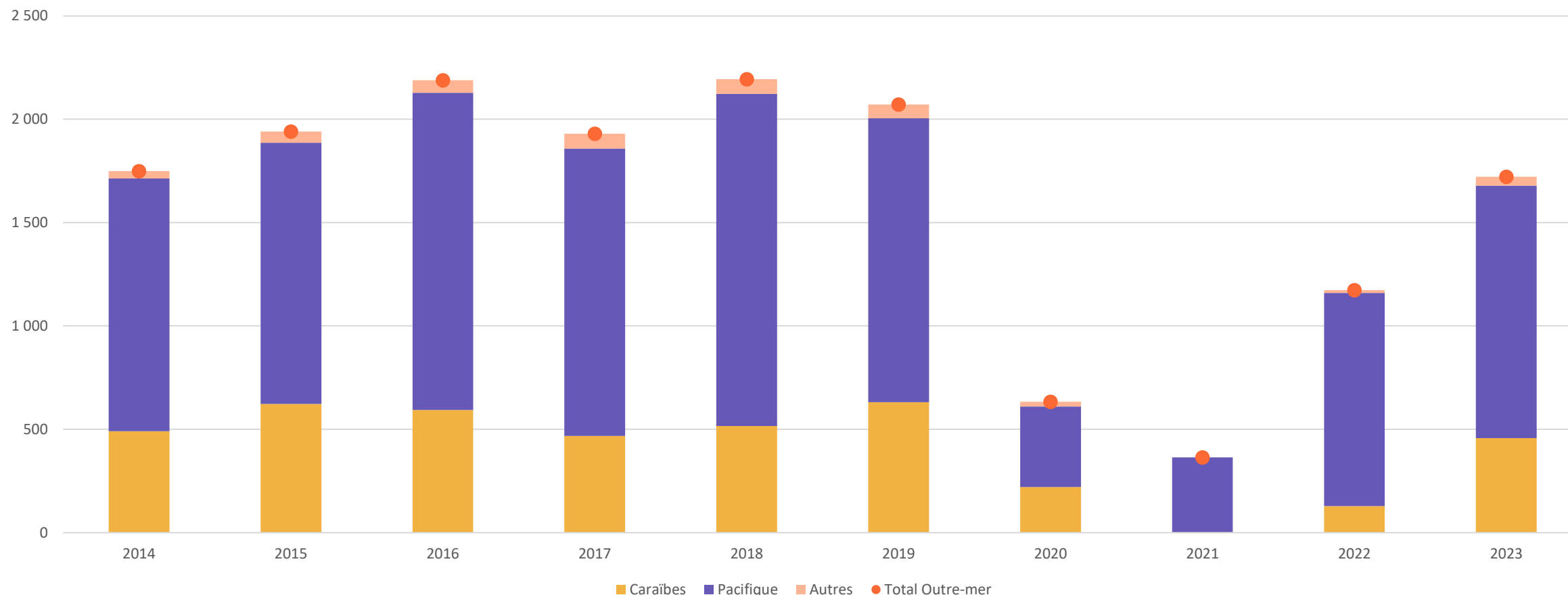
Evolution des escales en France métropolitaine depuis 2014



En 2023, plus de 2 000 escales ont été réalisées dans les ports métropolitains (+5% par rapport à 2019 et +10% par rapport à 2022). La façade Atlantique en a accueilli 366 (-24% par rapport à 2019 et +5% par rapport à 2022), et la Méditerranée près de 1 658 (+15% par rapport à 2019 et +11% par rapport à 2022).

Baromètre des croisières maritimes françaises 2023

Evolution des escales en France ultramarine depuis 2014



En 2023, plus de 1 700 escales* ont été reçues par les ports ultramarins (-17% par rapport à 2019 et +47% par rapport à 2022), 1 200 dans le Pacifique (-11% par rapport à 2019 et +18% par rapport à 2022), près de 450 dans les Caraïbes (-28% par rapport à 2019 et +257% par rapport à 2022) et 43 dans les autres bassins (-36% par rapport à 2019 et +231% par rapport à 2022).

* En raison d'une saison touristique différente de celle des ports métropolitains, les données des ports ultramarins sont susceptibles d'évoluer.

■ Méthodologie

Méthodologie

Atout France, dans le cadre des travaux du Groupe de travail pour la promotion de la croisière, procède chaque année à la collecte des données auprès des destinations selon les modalités suivantes :

- Les données collectées ne concernent que les bateaux de croisière maritime. On entend par croisière : des bateaux d'une capacité supérieure à 50 passagers (yachts non inclus), croisant en eaux profondes et sur lesquels les passagers passent au moins une nuit à bord. Le trafic ferry ou inter-îles et la grande plaisance ne sont pas inclus dans les données présentées.
- Les données sont collectées pour l'année civile, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année qui s'est terminée (escales réalisées uniquement). Pour chacun de leur(s) port(s) et site(s) d'escales, les destinations transmettent les données suivantes :

- **Nombre de passagers en escale**, exprimés en **pax en transit** ou **pax en escale**, c'est-à-dire le nombre de passagers présents à bord des bateaux ayant fait escale dans le port ou au mouillage. A noter il ne s'agit donc pas du nombre de passagers descendus à terre. Les passagers en escale sont comptés 1 seule fois.

- **Nombre de passagers en tête de ligne : somme des passagers embarquant et des passagers débarquant**, soit le nombre de passagers ayant débuté ou terminé leur croisière dans la destination. L'addition des deux donne le nombre de passagers total en tête de ligne exprimé en pax TL.
- **Nombre d'escales**, soit le nombre de touchés de bateaux ayant fait escale dans la destination.



Le total cumulé du nombre de passagers en escale/transit dans l'ensemble des destinations croisières françaises est exprimé en « **arrivées de passagers en escale** ». Un bateau peut faire escale dans plusieurs ports français au cours d'une même croisière. Ses passagers sont comptés à chaque escale 1 fois. C'est pourquoi le terme « arrivées passagers » est utilisé à la place de « passagers », ce dernier renvoyant au principe de visiteur unique.

#ActivateurDeTourismes

ATOUT
FRANCE
www.atout-france.fr

